



Réalisation catastrophique d'un événement majeur concernant le devenir de l'environnement.

Solar Decathlon aux Mortemets : les raisons d'un échec

*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

1. Le choix d'un site au milieu de nulle part, sans places de stationnement et trop exigu pour permettre à l'ensemble de cette manifestation internationale d'exposer tous les projets (seulement 20 sur 80).
2. La première exposition a eu lieu à Washington dans un parc de **43 ha** en face du fameux obélisque, lieu accessible à tous et très fréquenté. L'équivalent à Paris aurait été le Champ de Mars sous la Tour Eiffel.
3. La 2^{ème} édition s'est déroulée à Madrid dans un parc d'exposition fort bien desservi, proche des arènes, ce qui a permis à un très grand nombre de visiteurs de s'y rendre.
4. De ce fait, la participation du public a été très faible : 80.000 visiteurs au lieu des 200.000 attendus. Du nombre des visiteurs comptés aux tourniquets il faut déduire celui des étudiants, des exposants, des organisateurs et des invités des nombreux partenaires qui ont fait tous leurs efforts pour sauver l'opération.
5. Une contrainte de temps réglementaire non respecté : une telle manifestation dans un monument historique, le Domaine de Versailles, triplement classé, Loi Malraux, loi sites classés, inscription au patrimoine Mondial UNESCO, **NE PEUT AVOIR LIEU QUE PENDANT 15 JOURS, MONTAGE ET DEMONTAGE DE L'EXPOSITION COMPRIS**. Aucune dérogation n'a été donnée or la viabilisation du terrain a néanmoins duré 6 mois !
6. Un titre DECATHLON, inapproprié parce qu'il évoque, en France, le magasin de sport éponyme. Il aurait été judicieux de pallier à cette ambiguïté.

Il est consternant qu'une opération internationale de la plus grande importance en matière d'environnement de par les innovations qu'elle présente, tant sur les économies d'énergies que sur le devenir de notre habitat, se solde par un tel fiasco.

Il est à ce jour impossible de connaître le budget de l'opération. On avait parlé de 12 millions. Combien cela a-t-il coûté à la ville de Versailles ?

ENFIN, QUE VONT DEVENIR CES TERRAINS SUR LESQUELS JEAN JACQUES AILLAGON AVAIT CONÇU, EN CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS, UN REMARQUABLE PROJET.

Nous avons le sentiment que le choix de ce site n'est pas anodin. Cet espace qui appartient au Domaine du Château de Versailles avait déjà fait l'objet du projet d'implantation de Roland Garros. Nous y notons une pression et une volonté très forte d'urbanisation qu'Yvelines Environnement contestera.

La prochaine manifestation du Solar Decathlon aura lieu en Chine et gageons que les chinois sauront donner à cette manifestation tout l'éclat qu'elle mérite !

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z